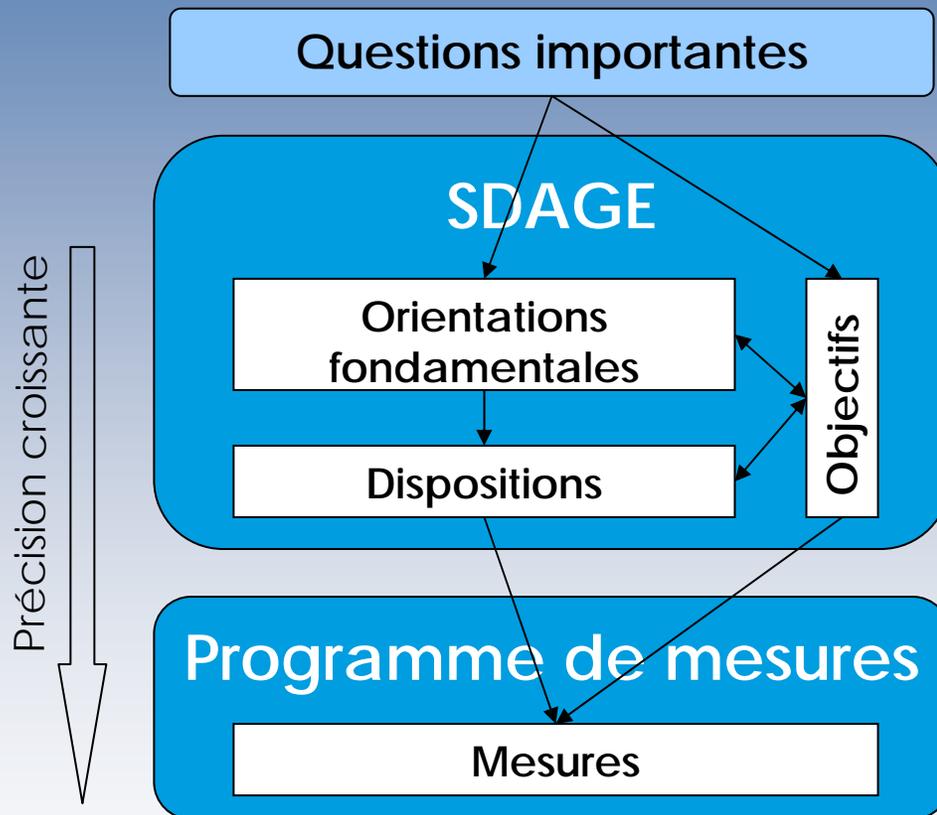


Réunion des animateurs de Sage

Projet de révision du Sdage et de programme de mesures

14 mars 2007

Articulation Sdage - programmes de mesures



Lien entre choix des objectifs et sélection des mesures

Contenu du Sdage

L'arrêté ministériel du 17 mars 2006 fixe le contenu du futur Sdage :

- Les **orientations fondamentales**, pour une gestion équilibrée de la ressource en eau, en réponse aux questions importantes définies pour le bassin
- Les **dispositions** déclinées des orientations fondamentales pour atteindre les objectifs fixés
- Les **objectifs**

Définitions

- Les **questions importantes** sont issues de l'état des lieux 2004, soumises à la consultation du public en 2005. il y en a 15.
- Une **orientation fondamentale** est un principe d'actions en réponse à une question importante (il peut y en avoir plusieurs par question).
- Un **objectif** est un résultat à atteindre pour une date donnée.
- Une **disposition** est une règle de gestion. Plusieurs dispositions peuvent décliner une orientation fondamentale.
- Une **mesure** est une action précise, localisée, avec un échéancier et un coût.

Exemple de contenu

- L'avant projet de SDAGE est organisé par questions importantes
Ex : 1 Repenser les aménagements de cours d'eau pour restaurer les équilibres)
- Il comporte des orientations fondamentales...
Ex : 1A Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau
- ... et des dispositions
Ex : 1A2 restauration de la continuité longitudinale : plan pluriannuel de réduction du taux d'étagement des cours d'eau dans les SAGE

Par rapport au Sdage de 1996

- Les points communs:

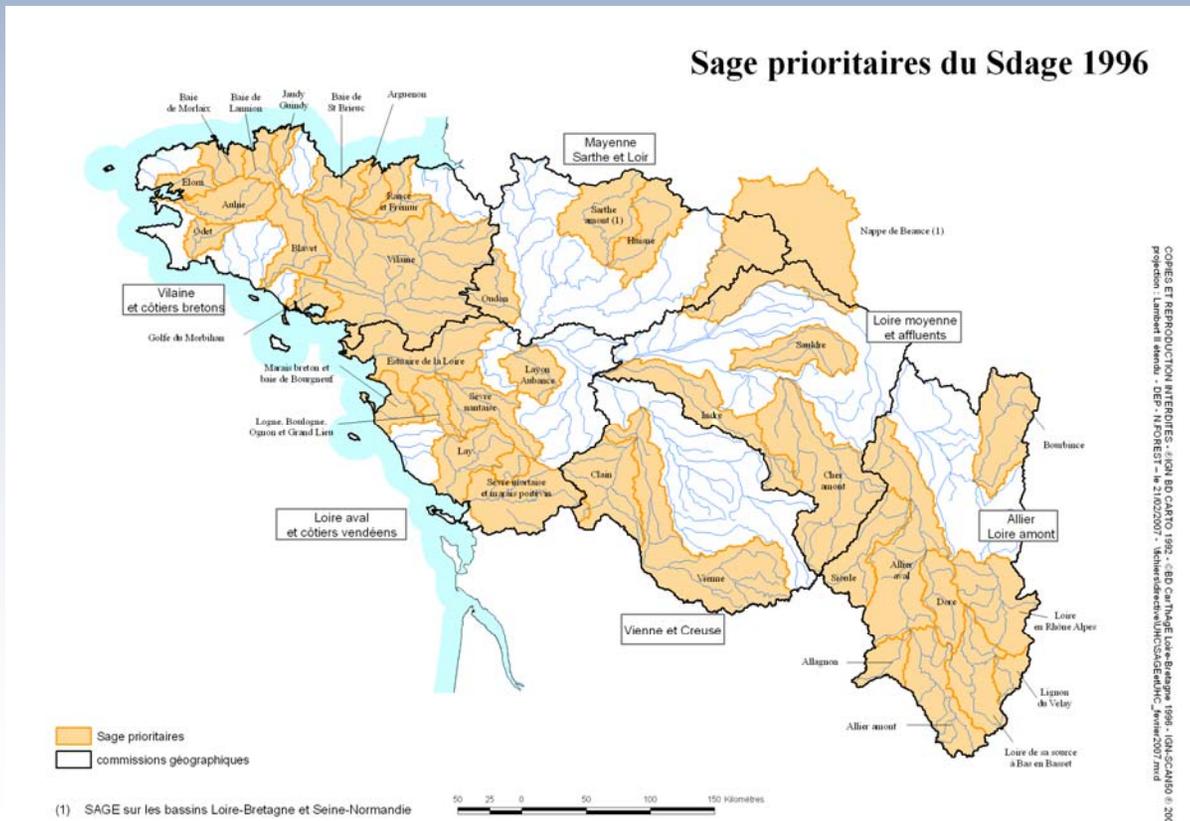
- Portée juridique inchangée (compatibilité des décisions administratives)
- Les orientations fondamentales et les dispositions

- Les différences:

- Les objectifs par masse d'eau
- Sdage complété par un programme de mesure
- Une actualisation tous les 6 ans (2015, 2021, 2027....)

Le lien avec les Sage

- Les objectifs constituent un cadre pour les Sage
- Certaines dispositions « confient des missions » aux Sage
- Le Sdage identifie les Sage prioritaires

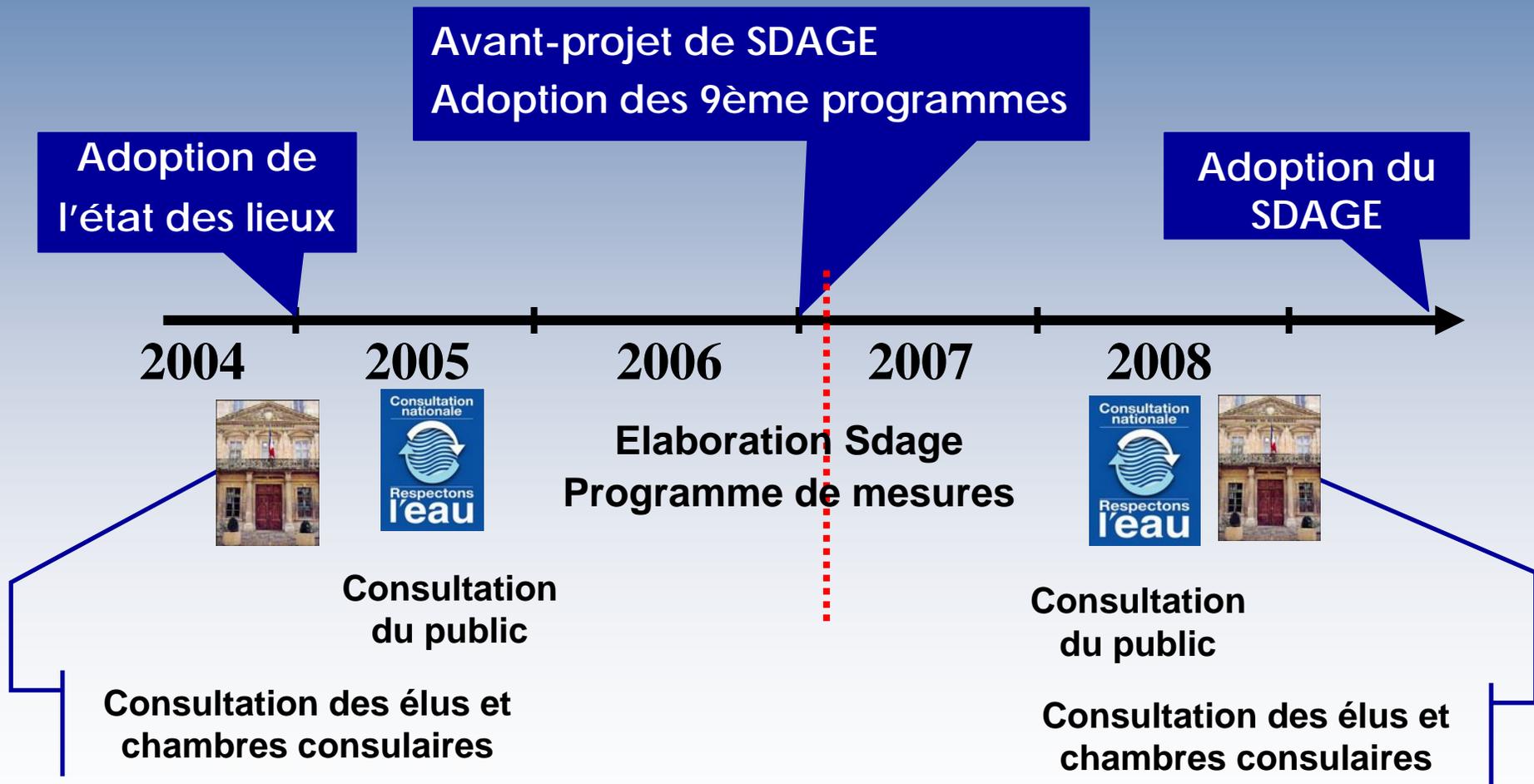


Programme de mesures

- Un document de bassin
- N'a pas la vocation d'être exhaustif
- Identifier les mesures clefs pour atteindre le bon état
- Mesures 2010-2015
- Mesures devront être opérationnelles avant fin 2012.

- Consultation/concertation locale est nécessaire pour:
 - *Examiner les objectifs proposés*
 - *Vérifier l'adhésion des financeurs et maîtres d'ouvrage locaux*

Calendrier prévisionnel DCE



Le planning 2007

- Fin février pré-projet de Sdage + PdM V3
 - 28/03 comm planification + comm techniques
- Mi mai projet de Sdage + projet de PdM
 - 20/06 comm planification
 - **06/07 comité de bassin**
 - Septembre commissions géographiques
- Début novembre projet de Sdage + projet de PdM
 - 22/11 comm planification
 - **30/11 comité de bassin**

Consultation
technique locale



La concertation sur le projet de Sdage

- Première phase (fin mars): intégration dans le projet de Sdage présenté au comité de bassin de juillet.
- Deuxième phase (juillet): intégration dans le projet de Sdage présenté au comité de bassin de fin d'année
- Des contributions écrites (propositions de modifications ou de compléments du document) à transmettre au niveau bassin
- Un tableau de suivi des remarques et suites données

Réunion des animateurs de Sage

Projet de révision du Sdage et de programme de mesures

14 mars 2007